

Informations aux patients sur la gastroscopie avec un traitement par argon-beamer

Etiquette

Protocole d'information remis par :

Date :

Cher patient, chère patiente

Nous vous prions de bien vouloir lire ces documents **immédiatement** après réception. Veuillez compléter le questionnaire, indiquer la date et le signer si possible la veille de l'examen. Si vous avez des questions, parlez-en à votre médecin ou au médecin spécialiste (gastroentérologue).

Nous allons procéder à une **gastroscopie avec un traitement par argon-beamer**. Dans le cadre de cet examen vous recevez par la présente :

- une notice informative
- un questionnaire
- une déclaration d'accord

La notice informative :

Celle-ci contient des informations sur le déroulement de l'examen ainsi que sur les objectifs et les risques y afférents. Veuillez la lire attentivement.

N'hésitez pas à consulter votre médecin si vous avez d'autres questions quant à la nécessité et à l'urgence de l'examen, les éventuelles alternatives et les risques inhérents. Le médecin qui vous a prescrit l'examen pourra vous répondre à la plupart de ces questions. Des questions spécifiques touchant aux aspects techniques de l'examen ou des problèmes précis peuvent être adressées au médecin spécialiste (gastroentérologue), le cas échéant. Si vous souhaitez contacter le médecin en charge de l'examen, nous vous prions de bien vouloir nous contacter suffisamment en avance ou de vous adresser à votre médecin traitant.

Le questionnaire :

Nous vous prions de bien vouloir renseigner le questionnaire ci-joint sur les tendances hémorragiques et les questions relatives aux médicaments, incompatibilités ou allergies. Si vous prenez des médicaments anticoagulants pour l'hémodilution (p.ex. Sintrom, Marcoumar, Xarelto) ou si vous prenez régulièrement de l'**Aspirine, Alcacyl, Tiatral, Plavix, Clopidogrel etc**, vous devez le signaler à votre médecin (au plus tard 1 semaine avant l'examen) pour décider d'une éventuelle interruption du traitement. Veuillez apporter le questionnaire le jour de l'examen. Nous vous serions grés de dater et signer le questionnaire la veille de l'examen. Si vous rencontrez des problèmes ou des questions en remplissant le formulaire, merci de bien vouloir nous contacter ou d'en discuter avec votre médecin.

La déclaration d'accord :

Veuillez également lire attentivement la déclaration d'accord. Dater et signez le document au plus tard la veille de l'examen.

La notice informative est destinée à votre usage personnel, vous pouvez la garder.

Le questionnaire et la déclaration d'accord seront conservés dans nos dossiers médicaux.

Documents d'informations recommandés par la Société Suisse de Gastroentérologie SGGSSG, la fédération des médecins suisses FMH, ainsi que l'Organisation suisse des Patients OSP.

Notice informative sur la gastroscopie avec un traitement par argon-beamer

Pourquoi effectuer une gastroscopie avec un traitement par argon-beamer ?

La gastroscopie permet d'examiner l'œsophage, l'estomac ainsi que le duodénum afin de reconnaître et en partie de traiter les affections touchant ces organes (p.ex. inflammations, ulcères, varices, polypes ou tumeurs). Il est également possible de contrôler le développement de maladies connues.

En outre, soit vous avez été diagnostiqué avec un saignement de petits vaisseaux sanguins dans l'estomac ou dans la partie supérieure de l'intestin grêle, soit un tel saignement semble probable. Le traitement par argon-beamer permet de scléroser ce saignement.

Comment dois-je me préparer à la gastroscopie avec un traitement par argon-beamer ?

Avant l'examen, vous êtes prié de ne plus consommer de nourriture solide à partir de minuit, car la partie supérieure du tube digestif ne doit pas contenir de restes d'aliments pour la gastroscopie avec un traitement par argon-beamer. Vous pouvez boire des liquides ne contenant pas de lipides (pas de lait) jusqu'à 2 heures avant l'admission. Ne prenez pas vos médicaments habituels, sauf si votre médecin vous y autorise explicitement.

Aptitude à la conduite / à travailler ?

Vous recevrez des somnifères et/ou des médicaments antidouleur pour cet examen. Après la prise de ces médicaments, votre aptitude à la conduite est diminuée. Ne venez pas avec votre propre véhicule et assurez-vous d'être accompagné le jour de l'examen. Durant les 12 heures suivant la prise des médicaments vous n'aurez pas la capacité à contracter. Cela signifie que vous ne pourrez pas signer de contrats pendant ce temps.

Comment se déroule une gastroscopie avec un traitement par argon-beamer ?

Une perfusion vous sera posée dans le bras pour l'éventuelle administration de somnifères et de calmants. L'examen se fait à l'aide d'un « tuyau » fin et souple, muni d'une source lumineuse et d'une caméra. Ainsi, le médecin peut examiner les muqueuses desdits organes et rechercher des changements maladiques. Outre l'analyse approfondie des muqueuses, il est possible de faire des biopsies ou différentes interventions, comme par exemple une hémostase ou le prélèvement de tissus.

Le traitement par argon-beamer consiste en l'application de chaleur (thermocoagulation) par gaz ionisés (argon). Le gaz est passé par un cathéter qui est placé à l'endroit souhaité à l'aide de l'instrument. Les lésions des vaisseaux sanguins sont sclérosées par l'application de chaleur.

De manière générale, l'examen et les interventions complémentaires sont indolores. Pendant l'examen le médecin est assisté par un/une infirmier/ère.

Quels sont les risques afférents à un traitement par argon-beamer ?

Les complications de cet examen ont très rares (0,2%). Mais malgré tout le soin apporté à cette intervention, dans quelques cas rares des complications peuvent survenir. Dans des cas exceptionnels, celles-ci peuvent représenter un danger de mort. Il s'agit notamment de réactions allergiques, des lésions dentaires (dents abimées avant l'examen), infections, saignements, lésions de la peau (perforations) au niveau de l'œsophage, et lésions du pharynx. Dans quelques cas isolés l'administration de sédatifs peut provoquer des troubles de la respiration et des troubles cardio-vasculaires. Des enrouements, troubles de déglutition, et des ballonnements temporaires (en raison de l'air restant dans l'estomac et l'intestin grêle) ont été décrits à la suite de l'examen.

Rarement, le traitement par argon-beamer cause des sensations de ballonnement. En outre, de manière très exceptionnelle, des lésions de la paroi stomacale ou intestinale (perforation), une migration de gaz dans vaisseaux sanguins (embolie gazeuse) avec des troubles cardiaques ainsi que des lésions de la paroi stomacale ou intestinale par explosion gazeuse ont été observées.

Comment dois-je me comporter après l'examen ?

Après l'anesthésie locale vous ne devez ni manger ni boire pendant au moins une heure. Si vous ressentez des maux de ventre ou d'autres troubles (p.ex. vertiges, nausées, vomissements, frissons ou fièvre) ou si vous trouvez du sang dans vos selles (habituellement sous forme de selles noires, liquides), contactez immédiatement votre médecin ou rendez-vous aux urgences.

Avez-vous d'autres questions ?

Si vous avez d'autres questions concernant l'examen programmé, veuillez-vous adresser à votre médecin traitant. S'il ne peut pas répondre à vos questions, consultez le médecin spécialiste (gastroentérologue), qui est chargé d'effectuer votre examen.

En cas de questions ou problèmes vous pouvez vous adresser aux médecins suivants :

Médecin traitant		Tél :
Gastroentérologue		Tél :

Documents d'informations recommandés par la Société Suisse de Gastroentérologie SGGSSG, la fédération des médecins suisses FMH, ainsi que l'Organisation suisse des Patients OSP.

Questionnaire

Etiquette

Questions sur vos tendances hémorragiques :

oui non

1. Avez-vous de forts saignements de nez sans raison apparente ?		
2. Avez-vous des saignements des gencives sans raison apparente ?		
3. Avez-vous des « bleus » (hématomes) ou de petits saignements cutanés sans raison apparente ?		
4. Avez-vous l'impression que vous saignez plus longtemps pour de petites blessures (p.ex. pendant le rasage) ?		
5. Si vous êtes une femme : Avez-vous l'impression que vos règles durent plus longtemps (> 7 jours) ou que vous devez changer de tampon ou de serviette plus souvent ?		
6. Avez-vous eu des saignements de longue durée ou intenses pendant ou après un traitement dentaire ?		
7. Avez-vous eu des saignements de longue durée ou intenses pendant ou après des opérations (p.ex. opération des amygdales, appendicectomie, accouchement) ?		
8. Avez-vous reçu des conserves ou produits sanguins pendant des opérations ?		
9. Existe-t-il dans votre famille (parents, frères et sœurs, enfants, grands-parents, oncles, tantes) une maladie avec une tendance hémorragique ?		

Questions sur les médicaments, allergies, maladies connexes :

1. Prenez-vous des médicaments anticoagulants pour l'hémodilution (p.ex. Sintrom, Marcoumar, Xarelto) ou avez-vous pris un des médicaments suivants ces 7 derniers jours : Aspirine, Alcacyl, Tiatral, Plavix, Clopidogrel, etc. ou des médicaments antiviraux, antidouleurs ou contre les rhumatismes ? Si oui, lesquels ?		
2. Avez-vous des allergies / hypersensibilités (médicaments, latex, anesthésiants locaux, adhésifs) ? Si oui, lesquelles ?		
3. Souffrez-vous d'un vice valvulaire, d'une maladie cardiaque ou pulmonaire ? Avez-vous une carte de prophylaxie de l'endocardite ?		
4. Êtes-vous porteur d'un pacemaker / défibrillateur ou d'un implant métallique ?		
5. Avez-vous connaissance d'une insuffisance rénale ?		
6. Êtes- vous diabétique ?		
7. Si vous êtes une femme : Êtes-vous ou pourriez-vous être enceinte ?		
8. Avez-vous des dents qui bougent , une prothèse dentaire ou une maladie dentaire ?		

Je, soussigné(e), déclare avoir rempli le questionnaire en toute bonne foi.

Lieu, date

Nom du patient

Signature du patient

Documents d'informations recommandés par la Société Suisse de Gastroentérologie SGGSSG, la fédération des médecins suisses FMH, ainsi que l'Organisation suisse des Patients OSP.

Déclaration d'accord

concernant la gastroscopie avec un traitement par argon-beamer

Etiquette

Protocole d'information remis par :

Date :

Je, soussigné(e), déclare avoir pris connaissance de la notice informative.

J'ai été informé(e) par le/la médecin des raisons (indications) de la gastroscopie avec un traitement par argon-beamer. Je comprends la nature, le déroulement et les risques de la gastroscopie avec un traitement par argon-beamer. J'ai reçu des réponses satisfaisantes à mes questions.

(Cocher la case correspondante)

Je donne mon accord pour l'exécution de la gastroscopie avec un traitement par argon-beamer.

Oui	Non
Oui	Non

Je donne mon accord à l'administration de sédatifs pour l'examen endoscopique

Nom du patient

Nom du médecin

Lieu, date

Signature du patient

Lieu, date

Signature du médecin

Pour les patients ne pouvant pas exprimer leur accord :

Représentant légal ou
mandataire

Nom du médecin

Lieu, date

Signature du représentant

Lieu, date

Signature du médecin

Documents d'informations recommandés par la Société Suisse de Gastroentérologie SGGSSG, la fédération des médecins suisses FMH, ainsi que l'Organisation suisse des Patients OSP.